



Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 17février 2023

Membres du Conseil d'Administration :					
BAYLE	Danièle	Présente	GAUDUCHON	Robert	Excusé
BERNICARD	Jacques	Absent	LAVILLE	Patrick	Présent
CAVELIER	Jean-Marie	Présent	LOIZEAU	Marc	Présent
DEVILLIERS	Sylvie	Présente	MONTEIL-DREUX	Chantal	Excusée
DURIVAULT	François	Présent	PETIT	Michel	Présent
GASTEUIL	Bernard	Présent	PLONCARD	Michèle	Présente

1) Position du CQ sur le fête du port :

Robert note un détournement de la finalité de cette manifestation qui était, à son début, faite pour les comités de quartier et pour les marins pêcheurs.

Réponses aux questions des organisateurs :

« Sachant que le 1^{er} juillet, il y aura 2 membres de notre comité du quartier, elles pourront tenir un stand dédié au comité du quartier ou aux nouveaux rochelais.

Si nous sommes plus nombreux, certains pourront aider les autres comités de quartier. »

2) Validation du projet de nouveau logo :

Marc Loizeau nous propose le nouveau logo qui est validé par l'ensemble des membres du CA présents.

3) Enquête sur la circulation rue Basse de St Eloi (BSE)

110 réponses sur 270 enquêtes distribuées.

Néanmoins, il est à noter le manque de stationnements dans la rue BSE car il y a eu un grand nombre de constructions d'immeubles, donc plus d'habitants et de véhicules.

Rappel de la prochaine réunion avec O. Prentout : le 03/03/23, pour restituer les résultats de cette enquête, à laquelle Jean-Marie, Michèle, Marc et François participeront pour le CQ. Les résultats vous seront envoyés après cette réunion.

Marc se charge de préparer une présentation sous forme de « camemberts ».

4) Enquête publique sur la révision du PLUi :

François explique comment étudier ce document numérique, il indique qu'il nous donnera vendredi prochain les parties qui nous concernent.

Il précise que les modifications ou les révisions sont indiquées en rouge.

Il nous donnera un exemple, vendredi prochain, de la manière dont on doit faire des observations.

5) Projet d'évolution de nos statuts :

Les modifications doivent être validées par la prochaine AG, il nous faut bien relire les modifications qui ont été faites.

6) Projet d'évolution de notre règlement intérieur :

Pas de validation de ces modifications lors d'une AG, mais à relire afin de pouvoir valider ces modifications lors du prochain conseil d'administration.

La séance est levée à 20h05.

Prochain Conseil d'Administration le 17 mars 2023

La Rochelle, le 21 février 2023
Pour le Comité du Quartier, la secrétaire de séance
Danièle BAYLE
Texte relu et accepté par le président.